

Communiqué de presse – Mise à l'enquête publique

Villaz-St-Pierre – Suppression du passage à niveau

Villaz-Saint-Pierre franchit une étape décisive : le passage à niveau sur les voies CFF va disparaître. Grâce à une collaboration étroite entre l'État de Fribourg, les CFF et la Commune de Villaz, un nouvel axe routier transitant sous les voies de chemin de fer ainsi qu'un passage inférieur dédié à la mobilité douce verront le jour.

L'investissement global s'élève à 19,5 millions de francs. Les travaux doivent débuter au printemps 2026, pour une mise en service prévue à la fin 2027.

Un projet attendu pour plus de sécurité et de fluidité

Avec près de 230 trains quotidiens, le passage à niveau de Villaz-St-Pierre est fermé plus de 30 minutes par heure. Sa suppression représente un gain de sécurité majeur et une amélioration considérable de la circulation au sein du village.

Le projet, mis à l'enquête publique dans la *Feuille officielle* du 19 septembre 2025, reprend les grandes lignes validées depuis 2021 :

- Réalisation d'une nouvelle route communale en tranchée passant sous les voies de chemin de fer, avec une pente maximale de 11,3 % et une limitation de vitesse à 50 km/h.
- Raccordement par un giratoire à la route cantonale, puis remontée vers la salle polyvalente pour rejoindre le carrefour de la route de la Gare et de la route de la Chaussia.
- Fermeture définitive de l'actuel passage à niveau, remplacé par cette nouvelle liaison sécurisée.

Mobilité douce et accessibilité

- Passage inférieur piétons-vélos : création d'une liaison est-ouest entre la route de la Fin (sud-est) et la route de la Gare (nord-ouest), via une rampe parallèle aux voies. Cette rampe sera accessible aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.
- Aménagement gare : installation d'un ascenseur et création d'un nouvel arrêt de bus conforme à la LHand.
- Requalification des passages existants :
 - Le passage inférieur de Baudia sera réservé aux piétons et aux cyclistes.
 - Le passage de Gilla, en fin de vie, sera fermé.

Répartition des coûts et rôle des partenaires

Le financement est assuré par les CFF, l'État de Fribourg et la Commune de Villaz.

- La Commune de Villaz participe à hauteur de 1,9 million de francs, intégrés à la part cantonale.
- Maître d'ouvrage du projet, la Commune de Villaz agit en concertation avec l'État de Fribourg et les CFF. Cette collaboration étroite a permis de concilier les impératifs techniques avec les besoins urbanistiques et les attentes de la population.

Prochaines étapes

Sous réserve du déroulement des procédures, le début des travaux est prévu pour le printemps 2026, avec une mise en service envisagée à la fin 2027. Les travaux sur les voies de chemin de fer se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2028.

Personnes de contact

- Jacques Wicht, Syndic, +41 79 219 09 35
- Service de presse CFF SA, + 41 (0)51 220 43 43, presse@cff.ch
- Grégoire Cantin, Service de la mobilité de l'État de Fribourg, + 41 79 708 84 12